

## APPEL A CANDIDATURE Session 23 E&P – Mai/Nov 2020

### Thématique

Droits des  
étrangers

### Pays

Malte

### Présentation du programme d'Echanges et Partenariats

---

Piloté par Echanges et Partenariats et co-animé avec au moins une association en France spécialisée sur une thématique, ce programme est organisé autour des luttes et mobilisations des réseaux de solidarité internationale. Il a pour but à la fois : d'encourager les jeunes générations qui souhaitent se mobiliser à repenser l'espace politique et leur rôle dans cet espace ; de répondre aux demandes de formation des diplômés récents souhaitant exercer leur activité professionnelle future dans les domaines concernant les métiers de la solidarité internationale ; enfin, de développer et renforcer les partenariats entre organisations de la société civile en France, en Europe et à l'international.

Avant de candidater, merci de consulter la rubrique « S'engager » de notre site internet et notamment ces deux pages :

<http://echanges-partenariats.org/le-programme-dechanges/>

<http://echanges-partenariats.org/les-conditions-pour-partir/>

Blog des volontaires E&P : <https://volontaires.echanges-partenariats.org/>

### Présentation des organisations partenaires

---

- Organisation d'envoi : Migreurop

Migreurop est un réseau d'associations, de militant.e.s et de chercheurs et chercheuses présent.e.s dans une vingtaine de pays d'Europe, d'Afrique et du Proche-Orient. Son objectif est de faire connaître et de dénoncer les politiques de mise à l'écart des personnes en migration, en particulier l'enfermement dans des camps, les formes diverses d'expulsion, la fermeture des frontières ainsi que l'externalisation des contrôles migratoires pratiquée par l'Union européenne et ses États-membres. Nous contribuons ainsi à la défense des droits fondamentaux des exilés (dont celui de « quitter tout pays y compris le sien ») et à promouvoir la liberté de circulation et d'installation.

Migreurop participe aux temps de formations comme intervenant lors de la session thématique sur les questions migratoires, ainsi qu'à la période de capitalisation. L'équipe de Migreurop – et des personnes ressources identifiées pour chaque mission parmi les membres du réseau – assure(nt) le suivi des volontaires tout au long de leurs missions.

- Organisation d'accueil :

Fondation Aditus est une organisation non gouvernementale créée en 2011 qui a pour mission de surveiller l'accès aux droits de l'Homme à Malte, d'en rendre compte et d'agir dans ce domaine. Leur travail est centré sur l'analyse attentive de l'accès à la reconnaissance et à la jouissance des droits de l'Homme. Ils se concentrent principalement sur Malte, mais ils s'efforcent également de mettre en évidence les dimensions régionales et internationales des droits de l'Homme à Malte.

- Sites Internet

<http://www.migreurop.org/>

<https://aditus.org.mt/>

## Contexte :

---

De par sa configuration géographique, l'archipel de Malte, situé entre la Sicile, la Libye et la Tunisie, est placé sur la route de nombreux·ses migrant·e·s. De plus sa zone de sauvetage (SAR) s'étend quasiment de la Tunisie jusqu'en Grèce. Mais pendant longtemps, Malte s'est appuyée sur la Convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS) pour désigner l'Italie, considéré comme port le plus proche, comme autorité responsable en charge de gérer les arrivées par voie maritime.

Mais depuis que l'Italie a fermé ses ports aux exilé·e·s à l'été 2018, Malte est de nouveau en première ligne. Outre la criminalisation de l'action humanitaire et la mise sous séquestre des bateaux d'ONG, ce pays refuse en grande majorité le débarquement des bateaux de migrant·e·s sur ses côtes, ou exige en contrepartie leur répartition rapide en Europe (relocalisations), pour ne pas avoir à assumer ses responsabilités, notamment en matière d'asile. Les autorités maltaises ont ainsi renoué avec leur ancienne pratique (mise en œuvre dès 2002) consistant à détenir systématiquement les exilé·e·s débarqués sur leurs côtes, qu'ils soient demandeur·se·s de protection ou pas.

Les défenseurs des droits dénoncent cette détention automatique, condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme en 2015, ainsi que l'absence de statut et de possibilité de recours pour les migrant·e·s détenu·e·s au sein de ce que le HCR qualifie de « zones grises ».

Malte a-t-elle créé *de facto* des « centres contrôlés » sur son territoire, dans la continuité de l'approche hotspot développée en 2015, répondant ainsi aux souhaits de l'UE ?

## Objectifs de la mission :

---

### Le/La volontaire sera chargé·e de:

- Récouter des informations sur la situation des personnes étrangères parvenant à accoster à Malte : conditions d'accueil, quid des demandeurs d'asile (octroi protection/déboutés) ?, conditions d'enfermement, de renvoi, en relation avec le contexte et les politiques migratoires européennes, notamment dans le cadre de « l'approche hotspot » (centres contrôlés). Y a-t-il des personnes qui ne sont ni expulsées, ni « relocalisées », ni déboutées ?
- Identification des situations dans lesquelles les bateaux peuvent accoster ou non ? suivi du système mis en place par La Valette pour « forcer à la solidarité » les autres pays européens ? Suivi des placements sous séquestre ?
- Mapping des trajectoires/Carte des lieux de détention
- Rédiger une fiche pays
- Identifier les mouvements/associations/syndicats, nouveaux ou anciens, formels ou informels, engagés dans des processus de transformation sociale au niveau local, régional ou international
- Favoriser les initiatives ayant une dimension partenariale entre les membres et partenaires du réseau
- Participer à la vie et aux activités de la structure d'accueil à Malte

## Profil

---

### Compétences :

- Forte motivation
- Intérêt pour les domaines de la Solidarité Internationale et des droits des migrant.e.s
- Autonomie et qualités d'organisation
- Capacité de travail en réseau/à distance
- Bonne capacité rédactionnelle
- Connaissances des politiques migratoires et d'asile européennes
- Expérience/engagement associatif sont un plus
- Maîtrise des logiciels bureautiques et internet

### Langues :

- Bon niveau de français et d'anglais (lu, parlé, écrit)

## Calendrier

---

**Préparation au départ à Paris** : du 4 au 27 mai 2020

**Terrain** : 1e juin au 9 octobre (19 semaines)

**Capitalisation à Paris** : du 14 octobre au 5 novembre 2020

## Statut

---

**Les missions sont proposées dans le cadre du programme européen Erasmus Plus Formation professionnelle**

### Statut

Stagiaire de la formation professionnelle

### Eligibilité

Sont éligibles les jeunes diplômé.e.s de moins d'un an et les demandeurs d'emploi

### Indemnités

Selon taux applicables du programme Erasmus Plus 2018

Environ 750 euros par mois de terrain (5 mois). Périodes de formation et de capitalisation non indemnisées par le programme Erasmus Plus

Forfait pour le transport selon distance kilométrique : environ 275 euros forfaitaire (pour l'aller et le retour)

Indemnités compatibles avec les indemnités Pôle emploi, le RSA etc.

## Contact

---

Si vous êtes intéressée.e par cette mission, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation, en précisant en objet le thème et le pays, à [info@echanges-partenariats.org](mailto:info@echanges-partenariats.org)